

RAPPORT ANNUEL 2022

Table des matières

1. Préambule	1
2. Fonctionnement interne du fonds.....	2
3. Les projets soutenus en 2022.....	3
4. Rapports du fonds avec les tiers	7
5. Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds	7
6. Compte d'emploi des ressources.....	7

1. Préambule

Au cours de l'année 2021, la famille ROLLAND, représentée par Yann et Marie-France ROLLAND, et leurs enfants ont choisi de fonder le fonds de dotation SUPERBLOOM afin d'incarner leurs valeurs au sein d'une aventure philanthropique partagée, centrée sur l'éducation alternative et les femmes en situation de précarité.

Ce fonds de dotation, auquel Yann ROLLAND fait donation, en accord avec sa famille, d'une part significative de ses titres dans le Groupe CETIH, devient ainsi le principal actionnaire, stable et de référence, d'une ETI française. Ses moyens, et en priorité les dividendes dont il bénéficiera, lui permettent de se projeter dans une action philanthropique à long terme.

Ainsi, la famille ROLLAND souhaite contribuer, à sa mesure et en priorité en France, à une action positive et durable en faveur du bien commun.

Le Fonds de dotation SUPERBLOOM a pour objet d'initier, de co-construire, de soutenir et d'accompagner des projets d'intérêt général, dans les domaines de l'éducation et des femmes en situation de précarité, notamment à travers des actions favorisant également le lien à la nature. Il s'attache notamment à repérer des initiatives exemplaires dont il accompagne l'essai.

Pour la réalisation de son objet, le Fonds s'intéresse en particulier aux innovations et alternatives éducatives, qui favorisent les talents individuels, dans un esprit de coopération plus que de compétition. Il encourage des projets qui permettent l'épanouissement personnel, l'apprentissage de la citoyenneté, de la laïcité, sensibilisent à la place de la sexualité, et qui intègrent la prise en compte des défis sociaux et environnementaux du XXI^e siècle, dans une approche locale et écosystémique.

Le Fonds soutient également des projets d'intérêt général en faveur des femmes en situation de précarité, pour les aider dans leur parcours de vie face à différentes épreuves, quelles qu'en soient les raisons

(économiques, affectives, culturelles, de santé, de handicap...). Il encourage des innovations en faveur du respect des femmes, de l'égalité homme-femme, et de l'épanouissement des femmes dans la société.

Les sujets d'éducation et de soutien aux femmes en situation de précarité peuvent donner lieu à des initiatives croisées voire communes. Dans ces deux domaines, SUPERBLOOM favorise l'essaimage de projets d'intérêt général exemplaires, ayant prouvé la pertinence et la durabilité de leur modèle, sur le plan économique, social et environnemental.

L'exercice social du Fonds de dotation commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Le Cabinet GUILLET BOUJU, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire et Monsieur Dominique GUILLET en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, ont été désigné pour un mandat de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de du Conseil d'Administration appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Depuis le dépôt des statuts du Fonds à l'été 2021, la famille ROLLAND s'est immergée dans le champ philanthropique avec l'aide du cabinet de conseil, Prophil, dont la mission est d'accompagner des familles et des entrepreneurs dans leurs projets en faveur du bien commun. Prophil a ainsi organisé différentes rencontres et voyages d'études pour permettre à la famille ROLLAND de découvrir des initiatives et acteurs inspirants en lien avec l'objet social de SUPERBLOOM - l'objectif étant de préciser le type de projets que la famille veut soutenir ou initier, ses critères de sélection et son mode opératoire.

À la suite de ces différentes rencontres, SUPERBLOOM a décidé de soutenir plus d'une vingtaine d'associations en 2022 :

- soit pour un soutien pluri annuel pour une période de 3 ans
- soit par un don ponctuel pour l'année 2022.

Le détail de ces soutiens est présenté dans la suite du rapport.

2. Fonctionnement interne du fonds

2.1 Conseil d'administration

Le fonds de dotation est administré par un Conseil d'administration composé de deux collègues :

- Le **collège des Fondateurs**, composé par la famille ROLLAND, représentée par Yann et Marie-France ROLLAND, et leurs enfants. Les membres du collège des Fondateurs siègent au Conseil d'administration pour une durée indéterminée.
- Le **collège des personnalités qualifiées**, composé d'un à trois membres personnes physiques indépendantes, choisies en raison de leur compétence de nature à favoriser les activités du fonds. Les personnalités qualifiées sont désignées par le collège des Fondateurs. Bruno HUG DE LARAUZE est statutairement désigné comme premier membre du collège des personnalités qualifiées, pour un mandat transitoire de sept (7) ans jusqu'au 1^{er} juillet 2028.

Le premier Président du Fonds est Yann ROLLAND, pour un mandat de sept (7) ans, expirant le 1^{er} juillet 2028. Le premier Vice-président du Fonds est Bruno HUG DE LARAUZE pour la même durée.

Le conseil d'administration s'est réuni plusieurs fois au cours de l'exercice 2022, notamment en juin afin d'approuver les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021, d'examiner et valider les projets de soutiens financiers envers les associations, et nommer un Comité consultatif d'investissement en vertu de l'article 15 des statuts et définition de ces missions.

2.2 Direction opérationnelle

Une déléguée générale a été recrutée en février 2022, Hortense VOUREC dans le cadre d'un CDI à temps partiel (3 jours par semaine) afin d'assurer le fonctionnement courant de l'ensemble des activités

philanthropiques et administratives du fonds de dotation, sous la supervision des membres du conseil d'Administration.

La déléguée générale dispose d'un bureau au sein d'un espace de co-working à la Cantine Numérique à Nantes – 40 Rue la Tour d'Auvergne.

2.3 Comité consultatif

Conformément à la loi, le Fonds de dotation doit désigner un Comité consultatif d'investissement auprès du Conseil d'administration, composé d'un minimum de deux personnalités qualifiées extérieures au Conseil d'administration, nommées par ce dernier sur proposition du Président.

Le Conseil d'Administration du 28 juin 2022, a décidé, sur proposition du Président et en application de l'article 15 des statuts, de nommer un Comité consultatif d'investissement composé :

- Monsieur Ludovic Griveau, Associé Expert Comptable chez Baker Tilly
- Monsieur Bertrand Costes, gérant privé à La Financière de l'Échiquier – Paris

Les membres du Comité consultatif d'investissement sont nommés pour une durée de trois ans renouvelable. Il est précisé qu'une déclaration d'absence de conflit d'intérêt a été signée par chaque membre du Comité consultatif d'investissement.

Le Comité consultatif est chargé de faire des propositions de politique de placements au Conseil d'administration et d'en assurer le suivi.

3. Les projets soutenus en 2022

Au cours de l'exercice 2022, SUPERBLOOM a décidé de soutenir une vingtaine d'associations d'intérêt général :

- soit pour un soutien pluri-annuel pour une période de 3 ans en signant une convention de mécénat ;
- Soit par un don ponctuel pour l'année 2022.

Au total, SUPERBLOOM a versé 541 000 € auprès d'associations au cours de l'exercice 2022.

Soutien pluri-annuel pour une période de 3 ans

Lors de son conseil d'administration du 28 juin 2022, la famille ROLLAND s'est engagée à soutenir 15 associations pour une période de 3 ans en signant avec chacune d'elle une convention de mécénat.

A la fin de l'année 2022 :

- 11 conventions de mécénat ont été signées – le détail des associations est présenté dans le tableau ci-dessous.
- 4 engagements de soutien ont été décalés à 2023 car les projets n'étaient pas suffisamment matures pour être signés.

Liste des associations avec une convention de mécénat pour un soutien pluri-annuel :

	<p>Le réseau des Ecoles de la Transition Ecologique – ETRE est une association qui fédère les écoles ETRE au niveau national et les accompagne dans leur développement. Les écoles ETRE sont des organismes de formation qui sensibilisent et forment des jeunes éloignés de l'emploi (décrochage scolaire, réorientation, primo-arrivants) âgés de 16 à 25 ans aux métiers de la transition écologique : éco construction, agriculture urbaine, réparation de vélos, ENR, économie circulaire, etc. Les principes pédagogiques fondamentaux de l'école sont l'apprentissage par le faire (ateliers et chantiers collectifs), la rencontre de professionnel.les, et l'accompagnement personnalisé de chaque jeune accueilli.e. Tout au long de leur formation, les jeunes éveillent également leur conscience éco-citoyenne. Le réseau national des écoles ETRE regroupe à ce jour 11 écoles actives.</p> <p>https://www.ecole-transition.eu</p>
	<p>Ecolhuma (<i>anciennement SynLab</i>)</p> <p>Soutenir les enseignants et chefs d'établissement, pour faciliter la réussite des millions d'élèves en France</p> <p>https://ecolhuma.fr</p>
	<p>Ecole Arborescences à Nantes</p> <p>Accueillir des élèves détectés comme haut potentiel et les aider à développer l'autonomie, le vivre ensemble, la créativité et la motivation interne afin qu'ils atteignent leur potentiel scolaire de façon heureuse.</p> <p>https://www.arborescencesnantes.org</p>
	<p>le Lieu Utile</p> <p>Collectif de citoyens pour la coéducation à l'écocitoyenneté en milieu urbain avec l'ouverture d'une école primaire alternative à pédagogies actives à Bouguenais.</p> <p>https://lelieuutile.jimdofree.com</p>
	<p>IFF Europe</p> <p>Établissement privé d'enseignement supérieur à Angers pour aider les étudiants à mieux définir leur orientation et acquérir les compétences pratiques et théoriques, utiles à leur insertion et à la prise de responsabilités au service du bien commun et de l'intérêt général</p> <p>https://www.iff europe.fr</p>

	<p>Ulterria / Elise, l'école de l'écologie intégrale</p> <p>Ecosystème créateurs de valeurs pour l'Homme et le Vivant qui intègre une école / éducation Montessori.</p> <p>https://www.ecole-montessori-elise.com</p>
	<p>La Maison des Femmes de Saint-Denis est un lieu de prise en charge unique des femmes en difficulté ou victimes de violences. Rattachée à l'hôpital Delafontaine, elle propose une prise en charge pluridisciplinaire de proximité, avec un guichet unique. Elle a été créée en juillet 2016 par la Dr Ghada Hatem. Elle intervient aussi dans les domaines de la prévention, de l'éducation et de la santé publique.</p> <p>https://www.lamaisondesfemmes.fr</p>
	<p>Solidarité femmes Loire-Atlantique</p> <p>Venir en aide aux femmes victimes de violences conjugales ou familiales et leur entourage (enfants, proches...) afin de leur permettre de sortir du cycle de la violence, de la peur et de la culpabilité.</p> <p>http://solidaritefemmes-la.fr s</p>
	<p>FNSF - La Fédération Nationale Solidarité Femmes</p> <p>Réseau de 73 associations qui partout en France accueillent, accompagnent et hébergent les femmes victimes de violences et leurs enfants.</p> <p>Gère le 3919 - service d'écoute accessible 24h/24 et 7j/7 à destination des femmes victimes de violences.</p> <p>https://www.solidaritefemmes.org</p>
	<p>JOUJOU</p> <p>Proposer un parcours d'insertion pour des personnes éloignées de l'emploi, à travers une activité de collecte, de tri, de nettoyage, de valorisation puis de vente de jouets de seconde main. Une boutique a ouvert à Nantes.</p> <p>http://atao-insertion.fr/prestations-services/collecte-vente-jouets-solidaires,38.html</p>
	<p>Rejoué donne une seconde vie aux jouets grâce au travail de femmes et d'hommes accompagnés vers l'emploi durable et l'inclusion sociale. Les jouets, jeux et livres sont collectés principalement auprès des citoyens ou au sein des entreprises. Ils sont ensuite triés selon les normes de sécurité, testés, complétés et nettoyés écologiquement puis vendus à petits prix aux professionnels de l'enfance, aux familles ou offerts à des enfants qui en ont besoin grâce au soutien d'entreprises partenaires. Ce travail minutieux est réalisé par des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières à qui l'association propose un emploi et un accompagnement socioprofessionnel adapté. Chaque salariée lors de son passage chez Rejoué acquiert des compétences transférables, construit son projet professionnel, réalise des formations et stages et est accompagné sur la résolution de ses problématiques sociales.</p> <p>https://rejoue.asso.fr</p>

Don ponctuel pour l'année 2022

Au-delà des partenariats évoqués ci-dessus, la famille ROLLAND a souhaité soutenir de façon ponctuelle 9 associations qu'elle avait rencontrées pour un montant global de 81K€ avec des soutiens unitaires jusqu'à 15k€.

Liste des associations soutenues par un don ponctuel pour l'année 2022 :

	<p>La Prairie</p> <p>Établissement scolaire au cœur de Toulouse qui promeut le développement des méthodes d'enseignement d'éducation nouvelle répartis en 8 classes au collège et 12 classes en élémentaire.</p> <p>https://www.ecolecollege-laprairie.fr</p>
	<p>La Source</p> <p>"Ecole nouvelle" privée à Meudon - principes d'éducation qui placent l'élève au centre de la formation dans une perspective d'apprentissage de la vie sociale et de développement personnel.</p> <p>https://ecolelasource.org</p>
	<p>Fleurs de Cocagne, devenue Le Chemin des Fleurs</p> <p>Structure d'Insertion par l'Activité Economique (S.I.A.E) dont l'objectif quotidien est d'aider des personnes à se reconstruire au travers d'un travail noble et valorisant qu'est la culture des fleurs.</p> <p>https://linktr.ee/fleursbio</p>
	<p>Meet My Mama (MMM)</p> <p>Modèle entrepreneurial hybride alliant une entreprise / service de traiteur du monde et une association qui permet aux femmes réfugiées ou issues de l'immigration de bénéficier d'un parcours d'insertion valorisant et révélant leurs talents culinaires.</p> <p>https://www.meetmymama.com</p>
	<p>La Maison d'ella à Bordeaux</p> <p>Lieu sécurisé et bienveillant où des salariés et des bénévoles, soignants, travailleurs sociaux, accompagnants sont rassemblés en un seul lieu pour soutenir les femmes victimes de violences.</p> <p>https://cacis-pro.fr/?page_id=850</p>
	<p>Femmes de Papier à Saint Gaudens</p> <p>Lutte contre l'isolement des femmes en milieu rural, en leur proposant des ateliers ou temps collectifs et la lutte contre les violences conjugales en accompagnant individuellement des femmes qui en sont victimes.</p> <p>https://www.femmesdepapier31.org</p>
	<p>Solenciel</p> <p>Permettre aux personnes abimées par la prostitution de se reconstruire grâce à un travail digne et pérenne.</p> <p>https://www.solenciel.fr</p>

	<p>L'association G-Xiste fait vivre un Lieu de vie et de soin qui accueille des femmes sans domicile souffrant d'addictions et les accompagne dans leurs parcours de soins de la rue au logement: la maison de La Rivière à Nantes.</p> <p>https://www.gxiste.fr/accueil</p>
	<p>Providenti'elles</p> <p>Providenti'elles est une association pour femmes qui permet de vivre ensemble des moments de partage et de retrouver une énergie collective. Elle permet de tisser des liens autour d'ateliers, activités, repas...</p> <p>https://providentielles.fr</p>

4. Rapports du fonds avec les tiers

Les actions de communication menées

Yann ROLLAND est membre de la communauté De Facto « Dynamique européenne en faveur des fondations actionnaires », développée et animée par Prophil, qui fédère des entreprises pionnières et des experts européens afin de promouvoir le développement des Fondations actionnaires en France.

Au cours de l'exercice 2022, Yann ROLLAND a également participé à différentes conférences et colloques pour notamment promouvoir le modèle des fondations actionnaires, notamment :

Date	Theme	Lieu
févr-22	Colloque Fondact sur l'entreprise responsable – “transmettre son entreprise aux salariés via une fondation : c'est possible !”	Paris
mai-22	Colloque APIA à Audencia (association des administrateurs indépendants)	Nantes
juin-22	Plénière Centre des Jeunes Dirigeants de Nantes	Guidel
juin-22	Rencontre Régionale du Mécénat Pays de Loire – “L'entreprise engagée : nouvelles frontières de la RSE et du mécénat”	Nantes
sept-22	Salon durable – Porte Maillot à Paris - « Entreprise et renoncement »	Paris
déc-22	Family Business Network – Studio Gabriel à Paris – “Quel sens donner à sa fortune d'entrepreneur ?”	Paris
déc-22	30 actionnaires ETI au Collège des Bernardins, organisé par Meeschaert – “la Fondation Actionnaire”	Paris

5. Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds

Au cours de l'exercice 2022, le Fonds de dotation n'a pas mené d'actions d'intérêt général.

6. Compte d'emploi des ressources

Au cours de l'exercice 2022, le Fonds de dotation n'a pas fait appel à la générosité publique.

Fait à Nantes, le 1^{er} juin 2023

Yann Rolland,

Président